

Durée : 1 jour/ 7 heures

Formation en présentiel - groupe de 4 à 10 personnes

Réf : RGCS40



1 jour pour aborder les incontournables de la réglementation sécurité

Objectifs

- Connaître le rôle et les missions du CSE.
- Connaître les droits et devoirs de chacun.
- Organiser le fonctionnement du CSE.
- Connaître les dernières obligations réglementaires liées à la sécurité.

Public

- Président ou futur président du CSE
- Direction ou représentant de la direction

Prérequis

Aucun pré requis nécessaire

Formateur habilité

Lieu Horaires

Cf calendrier et tarif

Contact

Laurent ELBEZ
06 43 86 70 62
lelbez@poleformation74.com

Éléments du programme

Les acteurs de la sécurité

Rôle et missions du CSE de l'inspection du travail, de la CRAM, du médecin du travail

Le Fonctionnement du CSE

- La composition du CSE
- La mise en place et le renouvellement
- L'organisation des réunions
- L'organisation des visites
- Le bilan et le programme annuel de prévention
- L'information et la consultation du CSE
- Droits et obligation des membres du CSE
- Les situations exceptionnelles

L'étendue des missions du CSE

- La place du CSE dans l'entreprise
- Revue des missions du CSE

L'essentiel réglementaire

- Les **incontournables** de la réglementation sécurité
- Focus** sur les obligations récentes et derniers cas de jurisprudence

Modalités pédagogiques

- Echanges, retours d'expériences
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap : accompagnement par le référent AFPI

Evaluation et validation

- Évaluation de fin de formation de type QCM –
- Attestation de fin de formation
- Questionnaire de satisfaction